

Jeux paralympiques : circulation du 8 septembre

Jusqu'au 11 septembre, anticipez et adaptez vos déplacements pour éviter les impacts des Jeux Olympiques et Paralympiques sur votre quotidien.



A Dugny

Sur Dugny, **aucune restriction de circulation ne sera mise en place**. En effet, contrairement au Salon de l'aéronautique et de l'espace ou encore la Fête de l'humanité, **aucun laissez-passer ne sera nécessaire pour entrer à Dugny** durant la période des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques de Paris 2024. Des densifications de circulation pourront toutefois être ressenties sur certaines heures de pointe aux abords du Parc des expositions et du Village des médias.

Jusqu'au 11 septembre, les voies olympiques seront mises en service. Il s'agit de voies réservées aux véhicules accrédités par Paris 2024 et qui sont, de fait, interdites aux autres usagers. À Dugny, cela concerne les routes suivantes :

- Avenue du Maréchal Leclerc (RD50)
- Rond-point de la Luzernière
- Bretelles d'accès à l'autoroute A1 depuis le quartier de La Comète

Les lignes de bus, du Tram 11 Express ainsi que du RER B fonctionnent normalement.

Épreuves de para marathon le dimanche 8 septembre

Dimanche 8 septembre : les épreuves de para-marathon s'élanceront du parc départemental Georges-Valbon dans la matinée du dimanche 8 septembre 2024. Il est fortement recommandé d'éviter tout déplacement en voiture sur cette journée en Seine-Saint-Denis, dès 6h du matin. Evitez absolument les secteurs de La Courneuve, du Bourget et de Drancy.

La circulation sera également difficile dans l'après-midi en raison du concert de Bigflo et Oli au parc départemental Georges Valbon.

Restez connectés !

En cas de perturbation exceptionnelle, la Ville pourra vous tenir informé via des notifications push envoyées grâce à son application mobile « Dugny », disponible sur iOS et Android.

N'hésitez pas non plus à consulter [le site gouvernemental dédié aux déplacements pendant les Jeux](#) qui sera régulièrement mis à jour.